

AFOP : un nouveau chapitre

Deux cheffes de Service Régional de la Formation et du Développement français ont contribué à la dernière phase du programme de rénovation de l'enseignement agricole au Cameroun (AFOP) lors de deux missions d'expertise, en juin et octobre 2022.

Dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) signé entre la France et le Cameroun, le Gouvernement du Cameroun a entrepris la rénovation du dispositif national de formation et d'insertion professionnelles du secteur agropastoral et halieutique porté par le Programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches (AFOP). Celui-ci a pour finalité de contribuer à l'emploi des jeunes et à la croissance des territoires ruraux au Cameroun. Engagé depuis près de 14 ans, il s'agit à présent d'une part de pérenniser les acquis, d'autre part de transférer les compétences du programme AFOP à l'État et aux Collectivités Territoriales du Cameroun.



Du 11 au 13 Octobre 2022, près de 70 personnes se sont retrouvées en ateliers à Yaoundé pour envisager les différentes hypothèses de transfert et définir les activités permettant d'élaborer un plan d'action en ce sens. Autour de la table, on comptait les différents ministères impliqués, les

collectivités territoriales, les autorités traditionnelles, les représentants des personnels des centres et des écoles de formation accompagnés par AFOP sans oublier la profession agricole. Pour la France, le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire était représenté par Rachid BENLAFQUIH (DGER), Anne DETAILLE et Marie Catherine ARBELLLOT DE VACQUEUR (cheffes de SRFD respectivement à la DRAAF Occitanie et à la DRAAF Bourgogne Franche-Comté), Franck LAPRAY (Inspection de l'Enseignement Agricole), sans oublier la présence de l'Institut de Montpellier Sup Agro.

Déconcentration et décentralisation de la formation

Sur la base des travaux présentés par l'IRAM (Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement basé à Paris), une partie des discussions a porté sur la mise en œuvre d'un niveau régional déconcentré et décentralisé de la formation professionnelle agricole. Si les récents textes réglementaires relatifs à la décentralisation au Cameroun fixent un cadre en termes de développement rural et de formation professionnelle, beaucoup de précisions restent encore à apporter sur les compétences des différents acteurs. La concrétisation de la relation État Région doit encore s'écrire sur de nombreux points.

Les participants à ces travaux se sont quittés sur la base d'un plan d'actions pour un transfert de compétences de l'État vers les Collectivités Territoriales, au bénéfice des centres et des écoles de formation aux métiers agro-sylvo-pastoraux et halieutiques. Celui-ci doit maintenant être présenté dans les prochaines semaines aux autorités camerounaises mais aussi à l'Agence Française de Développement en charge du suivi du C2D (Contrat de Désendettement et de Développement).

Une expérience française comme exemple

Tout au long des présentations et des débats, l'expérience

française l'échelon déconcentré de l'enseignement agricole, les Services Régionaux de la Formation et du Développement (SRFD), a pu être valorisée : gestion des personnels, relations aux acteurs du territoire, gouvernance des centres de formation, ... les points d'éclairage ne manquaient pas sur le rôle de l'État à l'échelle des régions. Il en était de même pour les sujets de collaboration avec les Collectivités Territoriales : la thématique de l'insertion et de l'installation agricole a plus particulièrement retenu l'attention.



Des enjeux stratégiques en commun

Si les réalités géographiques et socio-économiques de la France et du Cameroun sont très différentes, les deux pays n'en partagent pas moins plusieurs enjeux stratégiques : la recherche de la souveraineté alimentaire, la formation des futurs professionnels de la pêche et de l'agriculture aux compétences de la transition agroécologique et de l'adaptation au changement climatique. Au Cameroun, ces préoccupations se doublent également d'un défi de développement d'une économie formelle, et de stabilité politique sur fond de menaces terroristes dans plusieurs zones du pays.

Article proposé par Marie Catherine ARBELLLOT DE VACQUEUR, cheffe du SRFD Bourgogne-Franche Comté, et Anne DETAILLE, cheffe du SRFD Occitanie, marie-catherine.arbellot-de-vacqueur@agriculture.gouv.fr, anne.detaille@agriculture.gouv.fr

Contacts :

Vanessa FORSANS, animatrice du réseau CEFAGRI, vanessa.forsans@educagri.fr



Rachid BENLAFQUIH, chargé de mission Afrique / Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale / Expertise internationale au BRECI/DGER, rachid.benlafquih@agriculture.gouv.fr